



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2290

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association MJC Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un évènement au Marché gare en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Hugué), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliot (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2290**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association MJC Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un évènement au Marché gare en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Syndicat mixte créé en 2012, le Pôle métropolitain est composé de Saint Étienne Métropole, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), ViennAgglo, la Communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône, la Communauté de communes de l'est Lyonnais et la Métropole de Lyon afin de favoriser des coopérations dans les domaines de la mobilité, du développement économique, de l'aménagement, de la culture et du tourisme.

Parmi les actions menées dans le cadre du Pôle métropolitain sur le volet culture, il a été décidé que chaque membre soutienne sur son propre territoire un événement "en résonance" d'un grand événement identifié, organisé par un autre membre, dans l'objectif de développer l'offre culturelle sur les territoires, consolider le rayonnement métropolitain de ces événements, renforcer le sentiment d'appartenance des habitants et mettre en réseau les acteurs.

Créé en 2005, le festival "Nouvelles voix en Beaujolais", porté par la Communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône et le théâtre de Villefranche, verra sa 13e édition se dérouler du 13 au 19 novembre 2017. Dédié à la jeune création dans le domaine des musiques actuelles, ce festival, éclaté sur 5 villes et plusieurs lieux (théâtres, mairie, centre culturel, auditorium, etc.), a attiré 4 300 spectateurs en 2016 par sa programmation constituée de 35 concerts payants et gratuits, de soutien et accompagnement à la création artistique (accueils en résidence de jeunes groupes, scènes découvertes) et d'actions culturelles.

II - Objectif

Dans ce cadre et en lien avec l'organisation de l'édition 2017 du festival Nouvelles voix, la Métropole souhaite soutenir un événement en résonance à ce festival organisé dans le Marché gare.

L'association MJC Presqu'île Confluence, régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Elle gère le Marché gare, salle de concerts et de résidences de musiques actuelles, dédiée au repérage, à la diffusion et à l'accompagnement d'artistes. D'une jauge de 300 places, cette salle sert l'émergence d'esthétiques actuelles et de nouveaux professionnels via ses actions de repérage, diffusion et accompagnement.

Membre de la Scène de musique métropolitaine (S2M) en cours de labellisation Scène de musiques actuelles (SMAC) par l'État, le Marché gare accueille en moyenne 150 groupes et artistes par an pour 50 à 60 levers de rideau.

III - Programme

La Métropole souhaite soutenir un projet porté par le Marché gare visant à offrir aux habitants et aux touristes une résonance à l'édition 2017 du festival Nouvelles voix en Beaujolais.

Il s'agit d'un format concert à entrée gratuite, dont la programmation est proche de la ligne artistique du festival, à savoir deux groupes en situation d'émergence nationale :

- Le Roi Angus, originaire de Suisse, mais composé de certains musiciens de la Région et signé sur un label lyonnais, Echo Orange,
- Inuït, nantais ayant participé aux Inouïs Printemps de Bourges 2017.

Ce coplateau a lieu le mercredi 18 octobre 2017 à 20h00 afin d'être coordonné avec le lancement du festival sans impacter sa fréquentation. L'entrée sera gratuite.

Un temps particulier avant le concert afin de renforcer le lien entre la soirée et le festival pourrait prendre la forme d'un pot destiné à réunir les partenaires et les médias lyonnais ou bien celle d'un temps professionnel, par exemple sur la thématique de l'émergence.

IV - Budget prévisionnel

CHARGES	2017 Montant (en €)
artistique (Inuït et Le Roi Angus)	2 800
personnel technique (régie générale, accueils techniques son et lumières, backline, sécurité)	1 125
frais de production (direction artistique, communication, transport, hébergement, loges, catering)	1 810
frais généraux (assurance, personnel administratif, conception, impression, distribution)	3 543
communication (flyers, encarts pub)	499
taxes	344
Total	10 121
RECETTES	2017 Montant (en €)
apports, contributions en nature MJC Confluence	4 366
bar	755
subvention Métropole de Lyon	5 000
Total	10 121

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de la MJC Presqu'île Confluence pour l'animation de l'espace artistique "Marché gare" pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles Voix en Beaujolais.

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association MJC Presqu'Île Confluence pour l'animation de l'espace artistique "Marché gare" pour l'organisation d'une résonance de l'édition 2017 du festival Nouvelles voix en Beaujolais,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association MJC Presqu'Île Confluence définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.